

LE PRÉSIDENT :

900

À quelques reprises, on nous a suggéré qu'il y ait des membres du public ou des usagers qui siègent soit au conseil d'administration ou sur une instance gouvernance. C'est le cas actuellement pour le Mont-Royal?

905

Mme MYRIAM GRONDIN :

910

Disons que c'est des représentants d'organismes. Il n'y a pas de citoyen en tant que tel. Ça arrive, en fait, comme dernièrement, il y avait eu, attendez un peu... c'était le parc Lafontaine, je pense, qui a eu un groupement justement qui a été... Je ne sais pas s'ils s'appellent *Les amis*, je ne connais pas le nom, mais qui ont demandé d'assister à la table pour s'inspirer de la gouvernance. Et, là, ils ont eu l'autorisation puis ils sont venus. Donc ce n'est pas un lieu qui est fermé, il y a possibilité mais ce n'est pas ouvert nécessairement à l'ensemble du grand public.

LE PRÉSIDENT :

915

D'accord. Merci beaucoup.

Mme MYRIAM GRONDIN :

920

Merci.

LE PRÉSIDENT :

925

On y est?

M. PHILIPPE LUPIEN :

Bonjour tout le monde!

930 **LE PRÉSIDENT :**

Bonjour!

935 **M. PHILIPPE LUPIEN :**

940 Merci beaucoup de m'accueillir ici aujourd'hui. Je me présente, Philippe Lupien, je suis architecte, architecte paysagiste, directeur du programme de design de l'environnement à l'UQAM, Université du Québec à Montréal, rédacteur en chef de la revue *ARQ*. Et c'est surtout en tant que citoyen quand même informé d'une certaine façon que je me présente aujourd'hui, puisque parmi les actions que j'ai eu à poser en tant que professionnel, ou en tant que chercheur, ou en tant qu'enseignant ou rédacteur en chef, qui concernait les îles dans les dernières années, le parc Jean-Drapeau, c'est surtout mes collaborations avec la Biosphère qui ont justifié que je déploie peut-être un peu plus d'énergie pour monter un document que je vous présente aujourd'hui, que vous avez reçu la semaine dernière.

945 La Biosphère qui, comme vous le savez donc, n'est pas un musée comme tel, même si elle a des activités muséales. Donc c'est un programme du ministère de l'Environnement qui va venir à échéance l'année prochaine, pas en tant que programme mais en tant que locataire de la Biosphère. Et, au long des années, moi, j'ai conçu plusieurs expositions avec eux à caractère
950 environnemental, bien entendu, et j'ai eu à participer à des idées, à des réflexions et j'ai consigné dans ce petit document que je vous remets la plupart des réflexions que nous avons eues au long des années qui portaient surtout sur le fait que face à l'imminente disparition de ce musée, qui est un programme comme je le disais du ministère de l'Environnement, et comme tous les programmes, est sujet à être renouvelé ou non...

955 D'ailleurs, à ce titre-là, contrairement à la plupart des musées, la Biosphère a connu des coupures de 85 % de son budget depuis quelques années, alors vous imaginez que c'est assez substantiel. Ça a affecté évidemment ses opérations dans la mesure où les programmes de

960 formation aux enfants ont été coupés et ça c'était, à mon avis, la situation la plus dramatique
puisque l'environnement les concerne principalement, plus que nous, puisqu'on ne sera pas là
pour le vivre autant qu'eux. Donc l'idée étant que, depuis quelques années, germe cette idée en
fait que vous avez reçue dans d'autres mémoires peut-être, cette référence. Pas « peut-être »,
vous avez reçu dans d'autres mémoires l'hypothèse que la Biosphère devienne un musée
965 national de l'environnement. Donc ça, c'est une idée qui traîne quand même depuis un certain
nombre d'années et qui devrait peut-être sortir davantage un peu plus dans l'espace public.

Alors qu'est-ce qu'un musée national? Bien, vous en avez, la plupart sont situés dans la
région de la Capitale-Nationale, le Musée des sciences et technologies, par exemple, qui connaît
970 un grand programme de rénovation depuis quelques années, un programme qui tourne autour
de 250 à 300 millions \$ soit dit en passant. Plus récemment, le musée à Winnipeg, le Musée des
droits de la personne, aussi un projet qui, incluant les activités muséales, touche aux alentours
de 300 millions \$. Donc ce sont des grandes institutions qui portent des thématiques qui
concernent l'ensemble de la population mais qui agissent aussi comme évidemment des pôles
975 touristiques, bien entendu, mais c'est d'abord et avant tout des collections, des centres de
recherche, des centres de collection, des centres de médiation et qui sont très importants
évidemment pour les sujets qui les touchent.

En pensant qu'un musée national de l'environnement serait peut-être, à mon avis
980 d'architecte, la meilleure utilisation qu'on peut faire de ce beau bâtiment qui est notre tour Eiffel à
nous, si on exclut ceux qui pensent que c'est la tour penchée du stade, donc une de ses grandes
réalisations, la plus grande réalisation en fait de l'architecte Buckminster Fuller, un des plus
grands architectes du 20^e siècle, donc on a ce legs-là qui – on sait que l'architecte Fuller était à
la fois un architecte mais à la fois un porte-parole de l'environnement, peut-être un des premiers
985 à le faire, d'ailleurs – la Biosphère donc peut difficilement... Un musée de l'environnement peut
difficilement être un programme plus pertinent pour ce bâtiment-là. On ne peut pas imaginer plus
pertinent que ça, je crois.

990 Maintenant, le musée, curieusement, malgré la dimension de la sphère, est un bâtiment
de relativement petite dimension à l'intérieur. Et, pour déployer son programme en musée
national, il serait pertinent qu'on le déploie dans l'environnement autour, sans jeu de mots, bien
entendu. La présentation que je fais aujourd'hui, c'est une présentation qui nous permet de
reconnaître justement les potentiels. Et, je le fais à travers une démarche qui est toute simple,
995 c'est la démarche d'identifier les patrimoines, les paysages auxquels, par exemple, la sphère
géodésique de Buckminster Fuller appartient maintenant en ce moment, qui pourraient donc
naturellement permettre un découlement de sa programmation comme telle.

1000 Alors donc, ce premier paysage qui nous saute aux yeux quand on regarde la Biosphère
et auquel la Biosphère appartient, parce que c'est sûr que le bâtiment, c'est un patrimoine qui est
non seulement national, la sphère géodésique, c'est un patrimoine à l'échelle mondiale, on se
comprend là-dessus. C'est un bâtiment emblématique pour nous. Mais, aussi, comme tous les
bâtiments, on ne peut plus aujourd'hui parler d'un patrimoine, d'un bâtiment qui aurait un intérêt
patrimonial sans parler de son environnement direct. Aujourd'hui, on a compris ça. On a compris
qu'un bâtiment a toujours un environnement qui le concerne.

1005 Alors quel est l'environnement qui concerne le bâtiment de la Biosphère? Bien entendu, il
y a le parc Frederick G. Todd qui est une construction magnifique, qui occupe à peu près la plus
grande partie de l'empreinte originale de l'île Sainte-Hélène, qui est situé tout à côté de la sphère
géodésique, qui a été conçu par ce qui est considéré comme étant un des premiers architectes
1010 paysagistes canadiens, Frederick Todd, et également quelqu'un qui a été formé chez Frederick
Law Olmsted qui a fait le parc du Mont-Royal, pour assurer un suivi avec la présentation
précédente, et aussi le Central Park, bien entendu, comme vous le savez.

1015 Donc le parc de Frederick Todd était un parc extrêmement intéressant quand même
dans l'imaginaire de l'environnement qu'il soulève. Voici dans la diapo le plan original dont une
partie a été construite. On voit l'empreinte originale de l'île Sainte-Hélène et on voit des
aménagement. Et, là, je mets dans cette diapositive la comparaison entre l'empreinte à peu

1020 près de la voirie à l'époque et l'empreinte actuelle de la voirie sur l'île Sainte-Hélène pour
comprendre qu'un *parkway* tel qu'on peut... On associe souvent l'implantation de monsieur Todd
sur l'île Sainte-Hélène à la notion de *parkway*, c'est-à-dire une voirie qui est assujettie au
paysage et non pas l'inverse. Ça réclame évidemment tout un ensemble de stratégies, donc une
emprise de la voirie plus réduite, pas de signalétique évidemment comme on en voit aujourd'hui,
et aussi, des axes de vue qui sont contrôlés. Donc on ne voit pas de stationnement, on ne voit
1025 pas de bâtiment, on ne voit pas de... Sauf les bâtiments qui seraient évidemment des bâtiments
en lien avec le programme. Alors ça c'est le premier élément, qui était le patrimoine, que je
voulais soulever, un des éléments patrimoniaux que je voulais soulever par rapport à l'emprise
de la Biosphère.

1030 Le deuxième patrimoine, bien, évidemment, le Canada se targuait d'être un peu une
jeune nation qui jetait un pont entre l'URSS et les États-Unis en plaçant la Biosphère d'un côté
qui était à l'époque, le pavillon des États-Unis, et le pavillon démontable de l'URSS qui était de
l'autre côté. Le pont du Cosmos n'était pas placé là par hasard. Il était placé là évidemment pour
alimenter la métaphore. Donc ça fait partie aussi du patrimoine de ce bâtiment-là que d'être en
1035 dualité avec la rive nord de l'île Notre-Dame et le pont du Cosmos qui les associe. Aujourd'hui, le
pont du Cosmos est vu comme simplement un autre accès viaire fonctionnel. Mais, à l'époque, il
était vu comme faisant partie de l'expérience muséale de l'Expo 67.

1040 Voici quelques photos. On voit très bien la sphère, le pavillon de l'URSS, le pont et, à
côté, j'ai mis quelques images de ponts qui sont des ponts qui seraient peut-être plus paysagés,
plus aptes à porter des expériences muséales, si le nouveau musée national de l'environnement
avait à se déployer. Parce que la thématique évidemment quand je parle de l'appropriation de
ces paysages-là qui sont des paysages patrimoniaux auxquels appartient la Biosphère, c'est une
idée qu'un musée national pourrait s'approprier ces paysages-là et les soutenir dans le long
1045 terme.

Troisième élément paysager important, patrimoine paysager du... Ça, c'est d'autres
ponts amusants à regarder, bon. Troisième élément, c'est les rives. Évidemment, quand la

1050 Biosphère a été instituée en tant que programme du ministère de l'Environnement, c'était d'abord
un musée de l'eau. Pourquoi? Parce qu'il y a le chenal du Moyne qui passe à côté, c'est comme
une évidence qui nous saute en plein visage, et aussi c'est un endroit, c'est un plan d'eau qui est
navigable – curieusement ça je l'ai appris, je ne le savais pas moi-même, il est navigable – et
cette rive-là, bien ce sont des rives, des rivages des deux côtés de l'île Sainte-Hélène et de l'île
1055 Notre-Dame, ce sont des rivages artificiels qui ont été créés par le dépôt des roches qui ont été
excavées du métro et d'ailleurs pendant les travaux de constitution des îles.

À l'époque, ils ont été – si vous me permettez l'expression – *dumpés* tout simplement
dans les hautes eaux du fleuve... Pardon, là où le niveau du fleuve était le plus bas, pardon, et ça
1060 n'a jamais été constitué en tant qu'écosystème comme tel. Donc encore aujourd'hui, les
écosystèmes tardent à s'y implanter, des écosystèmes naturels tardent à s'y implanter. Ce ne
sont pas des rivages qui sont des rivages indigènes et d'ailleurs, ils ne miment absolument pas
les rivages indigènes du paysage fluvial du fleuve Saint-Laurent.

1065 Alors ça, c'est le troisième élément. Vous voyez que je fais une boucle. Là, j'ai établi une
boucle qui est suspendue dans les airs où j'ai inclus le pont du Cosmos dans cette approche
paysagère qui permettrait d'explorer les rivages. Et, il y a un deuxième bout à l'autre bout qui
semble être associé au pont Jacques-Cartier mais il est en fait le vieux pont qui passe, qui est
encore là aujourd'hui, qui passe sous le pont Jacques-Cartier, qui est le pont de l'Expo Express,
1070 qui était un ouvrage d'art qui subsiste de l'époque, qui est abandonné aujourd'hui mais qui
pourrait être récupéré dans un parcours muséal pour compléter une boucle muséale.

Alors le projet, un projet muséal qui permettrait d'utiliser les rivages, les deux rivages de
la rive nord et de la rive sud du chenal du Moyne pourraient, par exemple, dans sa partie
1075 ensoleillée du côté sud, parler des paysages stratifiés des rivages du fleuve Saint-Laurent. Donc
on pourrait réaménager ces rivages-là à travers un programme muséal du côté sud, puisqu'il est
bien exposé au soleil. Et, du côté nord, on pourrait certainement s'intéresser à la faune
ichtyenne, les poissons, les invertébrés, et possiblement aussi intégrer des lieux pour accueillir

1080 des navires d'exploration tels que le CSS Acadia qui est un ancien bateau d'exploration
environnementale qui est en ce moment au port d'Halifax, ou par exemple, le Sedna.

Alors dans cette image qui est une image de synthèse, je montre comment les paysages
qui sont associés naturellement à la Biosphère, qui sont des paysages patrimoniaux, trois
1085 paysages, peuvent aussi être activés par le programme muséal. Alors là, c'est là qu'est peut-être
l'élément le plus intéressant, c'est que la Biosphère a les moyens, en termes de prospective
muséale, pour activer les bâtiments qui occupent... D'abord, pour restaurer la vision de Todd du
parc de l'île Sainte-Hélène, la partie qui est originale, mais aussi, a les besoins en termes de
1090 pieds carrés dans son programme muséal, si vous le connaissez le musée, vous savez qu'il est
à l'étroit en ce moment, il a les moyens d'occuper, par exemple, - et ça, ça a été discuté souvent
au long des années dans nos conversations à la Biosphère, l'idée d'occuper par exemple, le
Hélène-de-Champlain avec un programme de restauration basé sur l'agriculture locale, par
exemple, ou l'agriculture durable, les produits d'origine locale.

1095 La tour de Lévis, on a toujours pensé que parce que ça dissimule un château d'eau,
pouvait facilement apporter une exposition sur l'eau potable. La très belle poudrière qui est
abandonnée depuis 20 ans, même un peu plus, qui a servi à faire des spectacles dans les
années 70, qui est une poudrière militaire originale de 1820, pourrait très, très bien être occupée
par des lieux muséaux à titre immersif. Bien entendu, le Musée Stewart qui s'apprête à quitter la
1100 caserne. Puisqu'elle lui a laissé des équipements, elle l'avait déjà convertie en lieu de
conservation de collection et en lieu de diffusion, pourrait très, très bien être assujetti à ce même
programme pour la Biosphère qui devra, en tant que musée national, acquérir des collections.

Alors ça, c'est pour la boucle qu'on voit, qui est la petite ligne jaune qui circule à travers
1105 l'ancienne empreinte du parc Jean-Drapeau de l'île Sainte-Hélène. Vous voyez que j'ai mis
beaucoup de verdure là où il y a des stationnements.

L'autre boucle, bien, c'est la boucle qui permet d'explorer les deux rivages dont je parlais,

1110 ainsi qu'on voit très, très bien dans cette image, la rive nord de l'île Notre-Dame. Et cette rive, donc vous voyez à l'extrémité est la réutilisation du pont de l'Expo Express, la transformation au côté opposé du pont Cosmos et l'utilisation des rives, la nouvelle affectation des rives en lieu d'écologie en écosystème qui font tout à fait partie du programme de la Biosphère.

1115 Vous voyez aussi qu'il y a une grande, une très grande partie en ce moment de la partie est de l'île Notre-Dame qui est absolument abandonnée en ce moment, c'est assez déplorable. Il y a dans ce secteur-là des équipements qui sont entreposés, qui jaunissent au soleil. Donc ça, c'est des anciens équipements qui pourraient favorablement utiliser d'autres parties dont les fameuses serres qu'on aurait besoin pour alimenter le programme de la réaffectation des rives.

1120 Donc en deux mots, comme toutes ces belles idées qui étaient des conversations ad hoc des employés, des gens autour des partenaires de la Biosphère au long des années, j'ai donc décidé de les consigner ici pour que tout le monde voie de quoi il est question. Parce que quand on le voit dans une image comme celle-là, soudainement on se met à penser qu'effectivement, la
1125 Biosphère pourrait être un partenaire public, crédible.

Je trouve que dans le programme des îles en ce moment, il n'y a pas beaucoup de partenaires publics qui ont suffisamment de levier pour être des partenaires équivalents aux partenaires privés, qui ont leur place évidemment sur les îles, mais il n'y a pas de partenaires
1130 crédibles et aussi de partenaires exemplaires et qui font un usage, qui peuvent conférer aux installations qu'on a sur les îles, les usages emblématiques qui leur reviennent.

Dernier petit point que je n'ai pas intégré là-dedans. Vous voyez que mon circuit passe étonnamment près aussi de la tour du pont Jacques-Cartier. Je ne sais pas si vous avez déjà eu
1135 l'occasion de visiter le pilier du pont Jacques-Cartier. Donc vous savez qu'il y a aussi des espaces d'exposition là-dedans qui sont assez impressionnants quand on les découvre. Donc évidemment, on imagine qu'un programme décroisé de musée de l'environnement – parce qu'un musée de l'environnement, par définition, ça serait décroisé – un programme

1140 décloisonné serait un partenaire idéal pour appuyer votre réflexion sur le nouveau Plan directeur des îles. Voilà.

LE PRÉSIDENT :

1145 Merci beaucoup.

M. PHILIPPE LUPIEN :

1150 Bienvenue.

LE PRÉSIDENT :

1155 Je pense qu'on a une question mais une question de fond, je pense. Peut-être à double volet. Pourquoi, qu'est-ce qui vous permet de penser qu'il y a un intérêt au niveau du gouvernement fédéral, après toutes ces années où on n'a pas réussi à faire un statut de musée pour la Biosphère, pourquoi, qu'est-ce qui a changé maintenant ou qu'est-ce qui pourrait changer, parce que c'est quand même un projet majeur qu'on regarde?

M. PHILIPPE LUPIEN :

1160 Bien, vous connaissez peut-être l'expression que pour un marteau, tous les problèmes ressemblent à un clou. Alors pour des projets comme ceux-là, pour un architecte évidemment, la forme parle énormément. Quand une forme ne parle pas, on a l'impression qu'il est normal qu'elle puisse pas apparaître dans le cerveau des décideurs, mais quand elle va de soi au niveau paysager, architectural, patrimonial, fonctionnel.

1165 J'ai eu quelques expériences qui m'ont convaincu de ça. J'ai travaillé sur des projets, par exemple, avec l'ambassade autochtone qui s'est déroulé exactement de cette façon-là

1170 également. C'est qu'à partir du moment où on nomme les programmes et on leur donne une
forme, on leur donne une image et on voit soudainement le potentiel, finalement, ça devient un
peu plus probable.

1175 Maintenant, l'environnement, s'il y a un sujet qui est bien un sujet de l'heure et qu'il l'est
au niveau fédéral autant que provincial et municipal, j'en imagine mal d'autres, et qui pourrait...
Et si ce sujet-là devait revêtir une importance assez pour justifier un programme muséal, et ça
devrait, parce qu'il faut comprendre que les museums nature qui existent à Montréal n'ont pas ce
mandat-là. Les museums nature ont plutôt un mandat taxonomique – mais je ne veux pas rentrer
1180 dans la muséologie comme telle – mais les mandats de savoir comment l'environnement humain
peut cohabiter avec l'environnement naturel, ça relèverait d'un programme de type de musée de
l'environnement. Et c'est d'ailleurs ce que la Biosphère fait depuis nombre d'années et fait très
bien d'ailleurs.

1185 Alors comme ça semble être une priorité gouvernementale, du moins c'est soi-disant une
priorité gouvernementale, et que ces priorités-là doivent avoir des centres de recherche, des
lieux de conciliation et de médiation pour le grand public, mais pour les chercheurs également, et
que, en plus, si on devait choisir un endroit au Canada où ce serait pertinent de le faire, c'est bien
en récupérant un bâtiment qui est emblématique mondialement connu pour avoir été réalisé par
le premier architecte à en avoir parlé. Je pense que là, toutes les... Il me semble que tout semble
1190 tomber en place. Comme on dit : les planètes s'alignent en principe.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Merci beaucoup.

1195

M. PHILIPPE LUPIEN :

Ça me fait plaisir. Merci beaucoup.